



AVENANT N° 1
Au
Au contrat N°C202345

Entretien et maintenance du portail de la mairie, de la police municipale, du centre culturel et du collège Gérard Philipe

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

La Ville de VILLEPARISIS dont la Mairie est située 32, rue de Ruzé - CS 50105 - 77273
VILLEPARISIS CEDEX,
Représentée par Monsieur Frédéric BOUCHE, Maire de Villeparisis,

D'une part, et

La Société APA sise Domaine des Brûlins – 78125 Vieille-Église-en-Yvelines,

D'autre part,

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

Le 26 mai 2023, la commune de Villeparisis a attribué à la société APA, le contrat n°C202345 pour l'« Entretien et maintenance du portail de la mairie, de la police municipale, du centre culturel et du collège Gérard Philipe»,

Pour un montant de 960.00 € HT soit 1 152.00 € TTC.

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20240423-ST24_09180-AI
Date de télétransmission : 23/04/2024
Date de réception préfecture : 23/04/2024

ARTICLE 1 – OBJET

Le présent avenant a pour objet l'ajout de l'entretien et de la maintenance du portail situé au stade des Petits Marais.

ARTICLE 2 – INCIDENCE FINANCIÈRE

L'incidence financière de cette prestation sur le montant du contrat représente une augmentation de 240.00 € HT – 288.00 € TTC.

Soit une augmentation du montant du contrat de 25%, conformément à l'article R.2194-8 du code de la commande publique.

ARTICLE 3 – AUTRES CLAUSES

Toutes les autres clauses du contrat, non modifiées par le présent avenant, demeurent inchangées.

Fait à Villeparisis, le 4 avril 2024

La Ville de Villeparisis
La Directrice Générale des Services,


Valérie BESSIÈRE



Société APA


APA
Domaine des Brûlins
78125 VIEILLE EGLISE EN YVELINES
Tél : 01 34 57 22 26
Fax : 01 34 57 22 20
RCS Versailles B 407 668 185